

VILLE DE MÉTIS-SUR-MER

PROVINCE DE QUÉBEC

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL TENUE LE 2 FÉVRIER 2026

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Métis-sur-Mer tenue le lundi 2 février 2026 à compter de 19 h 30.

Sont présent(e)s :

Mme Pascale Geoffroy	Maire
M. Mathieu Payeur, conseiller	siège n° : 1
M. Simon Brochu, conseiller :	siège n° : 3
M. Christopher Astle, conseiller :	siège n° : 4
Mme Sylvie Tremblay-Bouchard, conseillère :	siège n° : 5
Mme Tracy Sim, conseillère :	siège n° : 6

Est aussi présente :

Mme Nancy Vignola

Absents :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #26-02-021

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité que l'assemblée ordinaire du Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer soit ouverte à 19h41.

2. NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

RÉSOLUTION #26-02-022

NOMINATION D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à l'unanimité que madame Nancy Vignola soit nommée secrétaire d'assemblée.

3. MOT DE LA MAIRESSE

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION #26-02-023

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 2 FÉVRIER 2026

Il est proposé par monsieur Mathieu Payeur et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant pour la séance :

1. Ouverture et présences
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Mot de la mairesse
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Approbation et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 12 janvier 2026
6. Administration
 - 6.1 Autorisation d'accès ClicSEQUR
 - 6.2 Adoption du règlement #26-193 portant sur les prévisions budgétaires de la Ville de Métis-sur-Mer pour l'année 2026
7. Service incendie et sécurité civile
8. Trésorerie
 - 8.1 Comptes fournisseurs de janvier 2026
 - 8.2 Versement de la contribution 2025 au Comité du phare
9. Travaux publics
 - 9.1 Autorisation à la FQM pour gérer le processus d'appel d'offres du projet de la Place des Marronniers
 - 9.2 Autorisation d'une banque d'heures supplémentaires à Vision Mitis pour la gestion du projet d'écoquartier Place des Marronniers
 - 9.3 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 26-194 concernant le financement des travaux d'aqueduc et d'égouts pour le développement la Place des Marronniers.
10. Hygiène du milieu
Pas de point à traiter
11. Urbanisme et développement
 - 11.1 Point de suivis et d'information générale à propos du développement résidentiel de la Place des Marronniers
12. Loisirs et culture
 - 12.1 Rapport mensuel des comités :
 - i. Arrondissement MacNider
 - ii. Comité des Loisirs
 - iii. Comité de la salle d'entraînement
 - iv. Comité de la bibliothèque
 - v. Comité d'embellissement
 - vi. Comité du Phare
 - vii. Comité des petits déjeuners
 - viii. Club des 50 ans et plus.
 - 12.2 Autorisation de paiement de la facture 2025 pour l'opération de la bibliothèque par Héritage Bas-Saint-Laurent
 - 12.3 Commandite au Festival 2026 du Grand Dégel
 - 12.4 Commandite au Gala de la persévérance scolaire
13. Périodes de questions
14. Varia
15. Levée de la séance

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE TENUE LE 12 JANVIER 2026

RÉSOLUTION #26-02-024

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 12 JANVIER 2026

Les membres du Conseil municipal ont reçu copie et pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026 préalablement à la présente séance (Art. 333, LCV).

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 12 janvier 2026.

6. ADMINISTRATION

RÉSOLUTION #26-02-025

6.1 NOMINATION D'UN RESPONSABLE DE LA GESTION DU COMPTE PRINCIPAL ET DES SERVICES ÉLECTRONIQUES POUR REVENU QUÉBEC ET CLICSÉQR-ENTREPRISE

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un responsable des services électroniques pour les services de Revenu Québec;

Il est proposé par monsieur Christopher Astle et résolu à l'unanimité :

QUE le directeur général greffier/trésorier par intérim monsieur Frédérick Lee soit nommé comme responsable des services électroniques pour la Ville de Métis-sur-Mer

QUE la municipalité consent à ce que son représentant Frédérick Lee soit autorisé :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQR – Entreprises et en être l'administrateur principal ;
- à gérer l'inscription de l'entreprise à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin ;
- à remplir les rôles et les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisations de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration ;
- à consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toutes négociations avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

6.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT #26-193 PORTANT SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES DE LA VILLE DE MÉTIS-SUR-MER POUR L'ANNÉE 2026

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné le 29 janvier 2026 pour le règlement #26-193 portant sur les prévisions budgétaires de la Ville de Métis-sur-Mer pour l'année 2026 et que le dépôt du projet de règlement a été effectué lors de cette même séance;

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à l'unanimité :

QUE le règlement #26-193 portant sur les prévisions budgétaires de la Ville de Métis-sur-Mer pour l'année 2026 soit adopté.

7. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

Pas de point à traiter

8. TRÉSORERIE

RÉSOLUTION #26-02-026

8.1 COMPTES FOURNISSEURS DE JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur Mathieu Payeur et résolu à l'unanimité

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer adopte la liste des déboursés (dépenses incompressibles) pour janvier 2026 pour un montant de 37 979.49 \$, adopte la liste des comptes à payer de janvier 2026 pour un montant de 83 877.85 \$, adopte le rapport des salaires qui s'élève à 36 656.84\$ et autorise le trésorier à faire le paiement de ces comptes une fois que ce dernier aura été en mesure de certifier la disponibilité des crédits nécessaires aux paiements.

RÉSOLUTION #26-02-027

8.2 VERSEMENT DE LA CONTRIBUTION 2025 AU COMITÉ DU PHARE

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise le paiement de la cotisation annuelle 2025 au Comité du Phare au montant de 8 000.00\$.

9. TRAVAUX PUBLICS

RÉSOLUTION #26-02-028

9.1 AUTORISATION À LA FQM POUR GÉRER LE PROCESSUS D'APPEL D'OFFRES DU PROJET DE LA PLACE DES MARRONNIERS

ATTENDU QUE lorsque le processus d'adoption du règlement numéro 26-194 concernant le financement des travaux d'aqueduc et d'égouts pour le développement la Place des Marronniers sera terminé et approuvé, la Ville de Métis-sur-Mer lancera un appel d'offres pour les travaux du projet;

ATTENDU QUE l'appel d'offres doit être un processus rigoureux et que sa réalisation comporte plusieurs étapes assujetties à diverses lois et normes en vigueur;

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à la majorité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte l'offre de la FQM au montant de 19 300\$ avant taxes pour la gestion du processus d'appel d'offres pour le projet de développement la Place des Marronniers.

RÉSOLUTION #26-02-029

9.2 AUTORISATION D'UNE BANQUE D'HEURES SUPPLÉMENTAIRES À VISION MITIS POUR LA GESTION DU PROJET D'ÉCOQUARTIER PLACE DES MARRONNIERS

ATTENDU QUE lors de la séance spéciale du 15 décembre 2025 la ville avait accepté la proposition de Vision Mitis pour une banque de cinquante heures afin d'assurer la gestion du projet de développement la Place des Marronniers;

ATTENDU QU'il y a lieu de bonifier cette banque d'heures afin de compléter les travaux de gestion du projet;

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer accepte de bonifier de cinquante heures supplémentaires pour la gestion du développement la Place des Marronniers par Vision Mitis.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 26-194 : EMPRUNT POUR LES TRAVAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS DE LA PLACE DES MARRONNIERS

AVIS DE MOTION est donné par madame Tracy Sim qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption du règlement numéro 26-194 concernant le financement des travaux d'aqueduc et d'égouts pour le développement la Place des Marronniers.

Le projet de règlement est déposé séance tenante.

10. HYGIÈNE DU MILIEU

Pas de point à traiter

11. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

11.1 POINT DE SUIVIS ET D'INFORMATION GÉNÉRALE À PROPOS DU DÉVELOPPEMENT RÉSIDENTIEL DE LA PLACE DES MARRONNIERS

- Le processus de règlement d'emprunt est en cours;
- L'adoption du règlement d'emprunt sera le 9 février 2026.

12. LOISIRS ET CULTURE

12.1 RAPPORT MENSUEL DES COMITÉS :

I. ARRONDISSEMENT MACNIDER

Rien à signaler

II. COMITÉ DES LOISIRS

Les activités de février sont : 7 et 28 février du ballon balai et le 21 des glissades au Boule Rock

III. COMITÉ DE LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT

Rien à signaler

IV. COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE

Rien à signaler

V. COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Soumission pour plaques historiques : 643.00\$

VI. COMITÉ DU PHARE

Rien à signaler

VII. COMITÉ DES PETITS DÉJEUNERS

Toujours les vendredis. Toujours 15 bénévoles actifs. Madame Tracy Sim remercie le comité pour le don aux étudiants de Métis Beach School.

VIII. CLUB DES 50 ANS ET PLUS.

L'AGA aura lieu le 22 avril 2026. Il y a 73 membres. Poste de président et administrateurs disponibles.

RÉSOLUTION #26-02-030

12.2 AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA FACTURE 2025 POUR L'OPÉRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PAR HÉRITAGE BAS-SAINT-LAURENT

ATTENDU QUE pour l'année 2025 Héritage Bas-Saint-Laurent a géré les opérations de la bibliothèque municipale;

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer autorise le paiement d'une somme de 17 000.00\$ à Héritage Bas-Saint-Laurent pour la gestion de la bibliothèque municipale en 2025.

RÉSOLUTION #26-02-031

12.3 COMMANDITE AU FESTIVAL 2026 DU GRAND DÉGEL

ATTENDU QUE pour l'année 2026, le comité organisateur du Festival Grand Dégel prévoit une édition au mois de juin 2026;

Il est proposé par madame Tracy Sim et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer s'implique financièrement dans le Festival pour un montant de 5 000\$ réparti comme suit :

3 500\$ en contribution financière;

1 500\$ en prêt de services et équipements.

RÉSOLUTION #26-02-032

12.3 COMMANDITE AU DÉFI OSENTREPRENDRE 2026

Il est proposé par madame Sylvie Tremblay-Bouchard et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Ville de Métis-sur-Mer contribue pour un montant de 50.00\$ au défi OSEntreprendre 2026.

13. PÉRIODES DE QUESTIONS

14. VARIA

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION #26-02-33

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 2 FÉVRIER 2026

L'ordre du jour étant épuisé, madame Tracy Sim propose que la présente séance soit levée à 21h01.

En signant ce procès-verbal, je signe et scelle toutes les résolutions qu'il contient et je renonce à mon droit de veto. J'atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 53 de la Loi sur les cités et villes du Québec.

Pascale Geoffroy, mairesse

Nancy Vignola, secrétaire d'assemblée